

MOUILLAGE/BALISAGE TYPE DISPOSITIF MISE EN PLACE DE BALISAGE ECOLOGIQUE DANS LA BANDE DES 300M COMMUNE DE LA CIOTAT

NOVEMBRE2023

Territoire



Site Natura 2000 Baie de la Ciotat -
FR9301998

Enjeux détaillés

Présence d'habitats d'intérêt communautaire sensibles tels que les herbiers de posidonies et roche infralittorale à algues photophiles

Activités /pratiques /facteur d'influence

Mise en place de balisage de moindre impact pour limiter l'action des chaînes et blocs de béton servant à matérialiser le balisage des côtes sur les fonds marins.

Contacts

DUFAUR Christophe
Animateur Natura 2000
Mairie de la Ciotat
c.dufaur@mairie-laciotat.fr

RAMIREZ Fanny
Assistante animation Natura 2000
Mairie de la Ciotat
f.ramirez@mairie-laciotat.fr

Problématique/objectif (de gestion)

Le frottement, ou ragage, des chaînes des mouillages et balisages constitue le principal facteur de dégradation des fonds. Cet impact est fort préjudiciable en présence d'espèces remarquables (herbiers de phanérogames, grande nacre...).

En Méditerranée il a été montré que les chaînes fixées sur les corps morts en béton, peuvent endommager entre 5 et 10 m² d'herbiers et ce chaque année (Bachet *et al.*, 2006).

Des systèmes de lignes de mouillage/balisages écologiques peuvent être mis en œuvre afin de préserver les habitats sensibles (suppression du ragage) sans compromettre la sécurité des marins et des navires, tout en restant dans l'enveloppe budgétaire d'un mouillage « classique ».

Contexte/Méthodologie/ Mise en œuvre

Un relevé GPS/Tablette a été effectué durant l'été 2018, il a permis de recenser l'ensemble des bouées soit 213 bouées concernées par les plans de balisage mis en place par les communes de La Ciotat (120 bouées) et de Saint-Cyr-sur-Mer (93 bouées). 150 de ces 213 bouées sont incluses dans le site Natura 2000. A noter que 57 bouées sont disposées sur des habitats d'intérêt communautaire (herbiers de posidonie, roche infralittorale à algues photophiles et sables fins bien calibrés) sur le secteur de la Ciotat.

Le projet concerne la continuité du balisage écologique au travers de la conversion de 18 dispositifs de balisage traditionnels composés de pneus, béton et chaîne mère par des ancrages à vis ou de scellement sur roche avec ligne de balisage composée de flotteur intermédiaire, évitant ainsi tout contact avec les fonds marins. Ces balisages matérialisent 5 chenaux de navigation : chenaux suivants : Bassin Bérourard (1 bouée), Chenal des Capucins (3 bouées), Chenal des Flots Bleus (9 bouées), Chenal de St Jean (1 bouée), Chenal d'Arène Cros (4 bouées). La mise en place de balisage écologique permettra ainsi de contribuer au bon état de conservation des habitats d'intérêt communautaire du site.

Descriptif technique

Caractéristiques :

- Adapté au fond sableux roches et mate de posidonie
- Points de vigilance numérotés chaque ligne pour les repérer l'année suivante
- Durée de vie d'environ 20 ans (information fabricant)
- hauteur d'eau minimale nécessaire : 1,50 m



Coûts (pour le gestionnaire)

Acquisition et installation du matériel	8 865,52 €
Pose et hivernage	3 800€
Panneau d'information	100 €

Calendrier

Avril 2020 – Avril 2023

- Installation ancrage : avril 2020
- Installation ligne de mouillage/balisage : mai 2020
- Démontage ligne de mouillage/balisage : septembre 2020
- Suivi dispositif 1^{ère} année : septembre 2021
- Suivi dispositif 2^{ème} année : septembre 2022

Difficultés rencontrées

Alignement des points en mer



Moyens humains et temps passé

- 2 plongeurs professionnels plus 1 pilote pour le bateau ont été mobilisés pour effectuer les travaux.
- 6 jours animateurs ont été nécessaires pour (la mairie de la Ciotat).
- 5 jours ont été nécessaires pour les travaux (3 hommes/jour pendant 5 jours).

Suivi du chantier, résultats obtenus et perspectives

Le suivi de chantier et les constats de travaux ont été effectués par 2 plongeurs et un pilote de bateau lors de 2 journées de plongées de contrôle et ont fait l'objet de la rédaction de fiches de suivi terrain à chaque déplacement sur le terrain. Ces fiches font état pour chaque dispositif du type de substrat, de la profondeur, de la location GPS et des photos d'illustrations à chaque suivi, permettant de constater dans le temps la repousse de l'herbier,

Les 2 suivis réalisés ont permis de constater que le ragage de la chaîne sur les herbiers de posidonie et les roches infralittorales à algues photophiles a été supprimé. Les dispositifs permettent en effet un positionnement fixe ce qui n'était pas le cas auparavant.

Le dispositif sera étendu à l'ensemble des chenaux du plan de balisage et les dispositifs installés dans le cadre du Life Marha continueront d'être suivis dans le temps afin de constater la repousse de l'herbier.

Sensibilisation/communication

Afin de sensibiliser les usagers, un reportage vidéo a été réalisé par le service communication de la ville de la Ciotat et est disponible sur le lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=5-ZAx4xMuQ4>

Également un panneau d'information a été fixé sur les locaux de la base nautique, qui accueille la voile scolaire tout au long de l'année et le grand public

Dans l'aire marine protégée de la baie de la Ciotat poussent des plantes marines fragiles : **les herbiers de posidonie**

Chaque bouée jaune qui matérialise la bande des 300 mètres est attachée sur les fonds marins.

Avec un mouillage traditionnel composé d'un pneu posé sur l'herbier et d'une chaîne qui traîne sur le fond, chaque bouée pouvait endommager 5 à 10 m² d'herbiers.

Afin de préserver les herbiers de posidonie, ces bouées jaunes sont maintenant équipées de mouillages écologiques qui respectent les fonds marins.

Une bouée qui supporte le poids de la chaîne. La chaîne ne peut plus arracher les posidonies en raclant le fond.

Une vis enfoncée dans le sable pour remplacer un pneu ou un bloc de béton qui écrase la posidonie.

En protégeant cet herbier nous participons aux efforts du réseau européen de sites protégés Natura 2000 pour préserver l'environnement.

Une collaboration entre la mairie de la Ciotat, gestionnaire de l'aire marine protégée et l'Office français de la biodiversité a permis de développer cet aménagement. Il est financé par l'Union européenne dans le cadre du projet européen Life Marha.

LA CIOAT OFB marha NATURA 2000

Références / Bibliographie/ code PAMM

Tome 2 Natura 2000 Baie de la Ciotat